

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 28 JUIN 2018**

**DELIBERATION N°2018.00236**

**COMMUNE DE SAINT-BONNET-LES-OULES – TRANSFERT ET REPRISE DU  
COMPLEMENT DE RESULTAT DU BUDGET ANNEXE EAU DE LA COMMUNE**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 21 juin 2018

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 63

Nombre de pouvoirs : 20

Nombre de voix : 83

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER,  
M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS,  
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE,  
M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER,  
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN,  
M. Marc CHASSAUBENE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jean-Luc DEGRAIX,  
M. Frédéric DURAND, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY,  
Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST,  
M. Guy FRANCON, M. André FRIEDENBERG, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,  
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT,  
M. Marc JANDOT, Mme Christiane JODAR, Mme Laurence JUBAN,  
Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH,  
M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET,  
Mme Brigitte MASSON, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gaël PERDRIAU,  
M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD,  
Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER,  
M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Monique ROVERA, Mme Nadia SEMACHE,  
M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON,  
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Marie-Hélène THOMAS,  
Mme Anne-Françoise VIALON, M. Enzo VIVIANI

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 09 juillet 2018**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20180509-D20180023610-DE

DATE D'AFFICHAGE :20180709

**Pouvoirs :**

Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,  
M. Lionel BOUCHER donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,  
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Christiane JODAR,  
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Marie-Christine THIVANT,  
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,  
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à Mme Siham LABICH,  
M. Marc FAURE donne pouvoir à M. Jean-Alain BARRIER,  
M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,  
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,  
M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,  
M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Jean-Noël CORNUT,  
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à Mme Annick FAY,  
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,  
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,  
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
Mme Christine ROUX donne pouvoir à M. Paul CELLE,  
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Gilbert SOULIER,  
M. Stéphane VALETTE donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,  
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO,  
M. Georges ZIEGLER donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON

**Membres titulaires absents excusés :**

Mme Nicole AUBOURDY, M. Eric BERLIVET, M. Henri BOUTHEON,  
Mme Anne DE BEAUMONT, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Gilles ESTABLE,  
M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS,  
Mme Annie GREGOIRE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Christian JULIEN,  
M. Samy KEFI-JEROME, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Yves LECOCCQ,  
M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, Mme Pascale MARRON,  
Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Stéphanie MOREAU, M. Gilles PERACHE,  
Mme Fabienne PERRIN, M. Florent PIGEON, Mme Christiane RIVIERE,  
M. Lionel SAUGUES, M. Jean-Claude SCHALK, M. Alain SCHNEIDER,  
M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND

**Secrétaire de Séance :**

M. Marc CHASSAUBENE

## **DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 28 JUIN 2018**

### **COMMUNE DE SAINT-BONNET-LES-OULES – TRANSFERT ET REPRISE DU COMPLEMENT DE RESULTAT DU BUDGET ANNEXE EAU DE LA COMMUNE**

Par arrêté du 29 mars 2016, Monsieur le Préfet de la Loire a fixé le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Loire SDCl. Ce dispositif prévoit notamment la modification de périmètres d'Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Ainsi, la commune de Saint Bonnet-les-Oules a rejoint à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 l'EPCI Saint-Etienne-Métropole. Cette dernière, en tant que Communauté d'Agglomération et désormais Métropole depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, a pour compétence de plein droit l'Eau potable.

Cette compétence est donc assurée par Saint-Etienne Métropole pour la commune de Saint-Bonnet-les-Oules depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

De ce fait, le budget annexe eau de la commune a été clôturé et les soldes du bilan de sortie du budget annexe de l'eau clos ont été réintégrés dans la comptabilité principale de la commune par reprise en balance d'entrée.

S'agissant d'un service public industriel et commercial (SPIC), les résultats budgétaires de l'exercice précédent, qui sont la résultante de l'activité exercée ont été transférés à Saint-Etienne Métropole afin d'assurer une gestion dans la continuité par délibérations concomitantes de la commune (Conseil Municipal du 13 juin 2017) et de Saint-Etienne Métropole (Conseil Communautaire du 22 juin 2017).

Cependant, suite à une erreur matérielle, il convient de corriger le résultat de fonctionnement transféré à Saint-Etienne en le complétant d'un montant de 100 000 €.

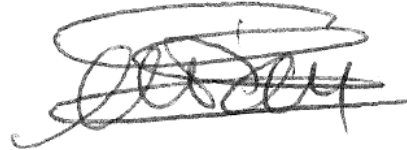
Le transfert de ce montant de résultat de fonctionnement à Saint-Etienne Métropole se traduit par une recette réelle au compte 778 au budget annexe eau de Saint-Etienne Métropole.

#### **Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :**

- **reprend le complément de résultat transféré par la commune de Saint-Bonnet-les-Oules,**
- **la recette correspondante sera perçue au chapitre 77 du budget annexe eau de l'exercice 2018.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,  
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU